L'Abeille
de la Nouvelle-Orleans
Journal Hebdomadaire
Fondée le 1er Septembre 1827

Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, Lne., Téléphone Main 4100.

Enregistré à la Poste de la Nouvelle Orléans, Lne., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississippi, par an $2.50
Pour les Etats-Unis, un an $3.00
par mois 25c

Les Femmes et le Vote

L'Union française pour le suffrage des femmes, au cours de son récent congrès, a émis un ordre du jour invitant les parlementaires à voter la proposition de loi de M. Justin Godard. Cette proposition, revêtue de la signature de 84 députés, remet en question un problème qu'avait résolu favorablement la Chambre, le 20 mai 1919, par 329 voix contre 95, mais au sujet duquel le Sénat avait, en novembre dernier, refusé de passer à la discussion des articles, par 156 voix contre 134.

Si les "suffragistes" français avaient pu intéresser à leur cause une douzaine de sénateurs de plus, les lois et dispositions réglementaires sur l'élection et l'éligibilité seraient aujourd'hui applicables à tous les citoyens français, sans distinction de sexe.

Il n'est pas paradoxal de remarquer que cet échec est dû, en partie du moins, à une faute de tactique, dont la responsabilité remonte aux plus anciens défenseurs de la cause des femmes. Condorcet, déjà, avait pris comme base de son raisonnement l'égalité prétendue entre l'homme et la femme; et c'est la même thèse que d'innombrables écrivains ont soutenue depuis plus d'un siècle. Lorsque, très jeune et modeste disciple de Léon Richer, je m'associais à sa propagande, j'enregistrais soigneusement toutes les communications de ses correspondants de l'étranger qui marquaient, suivant nous, une conquête féminine quelconque. Il me souvient qu'un jour nous avions appris la formation d'un corps de femmes-pompiers dans je ne sais quelle ville d'Amérique; ma satisfaction en fut extrême, car c'était, me semblait-il, l'aurore d'une évolution: les professions considérées comme les plus masculines devenaient désormais accessibles aux femmes.

Quelques adversaires du droit électoral des femmes l'ont si bien compris qu'ils ont argumenté de son manque d'équilibre physiologique: menstrues, grossesse, multiples obligations de la maternité, accidents consécutifs à la ménopause. Comme si les hommes n'étaient pas sujets eux-mêmes à des accidents nerveux, à des maladies, à des bizarreries, qui diminuent temporairement ou oblitèrent leurs facultés mentales. N'en conservent-ils pas moins le droit de vote?

Ces mêmes adversaires ont prétendu aussi que la femme, entraînée par la politique, délaisserait ses enfants pour aller au club. Mais la religion, plus absorbante que la politique, distrait-elle la mère de son foyer?

D'autres ont soutenu, au contraire, que la femme n'aurait aucun goût pour les scrutins, et qu'il était par conséquent inutile de lui imposer un droit dont elle n'avait nulle envie. Il suffit d'observer que la même objection fut, avant 1848, opposée à l'avènement du suffrage universel.

D'autres encore estiment qu'il serait inique d'étendre le droit électoral aux femmes qui sont, surtout depuis les hécatombes de la guerre, beaucoup plus nombreuses que les hommes. La proposition de loi dont est saisie la Chambre a prévu l'objection, en spécifiant que les femmes ne seraient inscrites sur les listes électorales qu'à l'âge de 30 ans: "Les femmes étant en majorité numérique, lit-on dans l'exposé des motifs, est-il possible de leur donner, avec un bulletin de vote, un pouvoir plus grand que celui des hommes sur les destinées du pays? Et cela, surtout, du jour au lendemain, sans qu'elles aient pu faire leur éducation politique? C'est parce que nous pensons qu'il y aurait là un danger que nous avons voulu rétablir l'équilibre en diminuant le nombre des femmes appelées au suffrage..."

Cette dernière objection en évoque une autre, dont la gravité n'est qu'apparente et qui est une source d'équivoques: c'est l'objection purement politique. L'accession des femmes au scrutin ne va-t-elle pas porter atteinte à la forme même du gouvernement?

Les uns l'espèrent peut-être secrètement, d'autres la veulent pour des motifs contraires: les femmes du peuple n'apportent-elles pas souvent plus de passion que les hommes dans la surenchère aux revendications extrêmes? Entre ces deux partis, les modérés—le plus grand nombre—pensent qu'un régime politique, pour se faire aimer par les femmes, n'a de meilleur moyen que de leur accorder le droit de suffrage. Est-ce trop présumer de la reconnaissance de celles-ci?

En somme les arguments qu'on oppose aux revendications féminines ne résistent pas à l'examen; mais il faut reconnaître que beaucoup de ceux du parti adverse ne valent guère mieux.

On a trouvé une montagne de 1,630 pieds sous la mer à une centaine de milles de la côte de Californie.

Charles de Freycinet

Charles de Freycinet, ancien président du Conseil, qui vient de mourir à Paris à l'âge de 94 ans était un des hommes d'Etat qui ont le plus fréquemment exercé le pouvoir depuis l'avènement de la Troisième République.

Il était le dernier survivant du Gouvernement de la Défense Nationale, fut délégué au ministère de la guerre au côté de Léon Gambetta à Tours. Ce fut ce génie qui traça les plans de campagne de l'armée de la Loire.

C'est à ce grand ingénieur que le gouvernement républicain, après le 16 mai en 1877, confia le ministère des Travaux Publics. Il prenait ce portefeuille avec un plan grandiose, déjà arrêté ,et dont l'exécution devait amener le réveil économique de la France et ne devait pas couter moins de deux milliards.

Charles de Freycinet fut une des grandes figures de la troisième République. La France sera unanime à déplorer cette perte, car M. de Freycinet eût le talent de ne jamais se faire d'ennemis Il fut surnommé "la Souris Blanche" et sut toujours échapper aux griffes du "Chat Noir" Clemenceau, dont il resta l'ami jusqu'à la dernière heure.

L'article intitulé: "Elections à l'Académie Française," nous montre Charles de Freycinet arrivant un des premiers à l'Académie Française pour prendre part à l'élection des nouveaux académiciens, et aujourd'hui les dépêches nous annoncent que ce magnifique vieillard est mort.

Honneur à sa mémoire! Honneur à ce grand Français qui, aux heures du danger ne désespéra jamais des destinées de son pays et qui, avec Gambetta en 1870, fut l'âme de la résistance. Gambetta, de Freycinet, deux figures inséparables dans l'histoire de la guerre franco-prussienne.

On était au fort de la mêlée. C'était au lendemain de l'échec du général d'Aurèle de Paladine. Gambetta demanda à de Freycinet de lui tracer un plan de campagne pour l'armée de la Loire. De Freycinet se mit à l'ouvrage. Le lendemain matin le grand dictateur trouvait sur sa table le plan demandé. Détait particulier qui éclaire le caractère de M. de Freycinet: le plan était attaché avec des faveurs bleu pâle.

Heureux le peuple qui au moment du danger peut trouver dans son sein des hommes de la valeur de Charles Freycinet. Ce bon et courageux serviteur de la République fut un grand Français. C'est à ce titre que nous saluons sa mémoire et que nous le plaçons à côté de Gambetta. L'un et l'autre avec une volonté digne des héros antiques, poussèrent la guerre à outrance. C'est d'eux que le général Borrel, dans son rapport sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, a dit: "Nous, soldats, n'aurions pu faire mieux qu'eux!"

UN VOYAGE, POUR ALLER L'EMBRASSER

Il vient de se passer en Grande-Bretagne un petit événement de grande moralité. Un fabricant de câbles anglais a reçu d'un gros Allemand, Stinnes, pour ne pas le nommer, une forte commande. Il l'a refusée. Il a répondu qu'il ne pouvait pas fournir cette marchandise, parce qu'il approuvait la présence des Français dans la Ruhr.

En somme, sans le dire, le fabricant de câbles disait: "Je ne veux pas vous envoyer mes produits parce qu'ils seraient achetés par vous en fraude du droit des Français! Pour me payer, vous expédieriez en Angleterre cet or qui n'est pas à vous, que vous devez à nos compagnons de guerre, que vous sortez sans cesse d'Allemagne pour vous enrichir aux dépens d'abord de vos débiteurs français et ensuite même de vos concitoyens allemands que vous ruinez. Moi, Anglais conscient, je ne veux pas être complice de ce mercantilisme; j'aime mieux me priver du bénéfice de cette affaire que de me sentir traître à la belle cause commune."

Je regrette de ne pas connaître le nom de cet industriel anglais. Si je le connaissais, j'organiserais volontiers un voyage tout exprès pour aller embrasser cet homme. Nous inviterions d'anciens combattants, des mutilés. Cet Anglais est un de ceux qui "ont compris." Quand, à la suite de notre occupation dans la Ruhr, on se réjouissait, en Angleterre, des commandes de charbon faites par les Allemands contre de l'or allemand, qui était indispensable pour nous permettre à notre tour de régler nos dettes anglaises, un dégoût, avouons-le, nous a pris.

Aussi quel soulagement en constatant qu'il y a des industriels anglais d'un autre esprit! Pour ceux qui réfléchissent, cela vaut la peine de faire le voyage tout exprès, afin de déposer, sans autre discours, un baiser sur la joue, glabre ou barbue, d'un inconnu de si haute race!—Louis Forest.

DECLARATIONS BELLIQUEUSES D'HINDENBURG

Londres.—L'Evening Standard publie des déclarations qu'a faites le maréchal Hindenburg au capitaine américain M. B. Mac Mahon, au cours desquelles le maréchal a dit:

—Nous nous vengerons, cela devrait-il prendre cent ans. Ce que je désire le plus au monde, c'est de reprendre les armes contre la France.

ENTRE CHEF MENTEUR ET PEARLINGTON

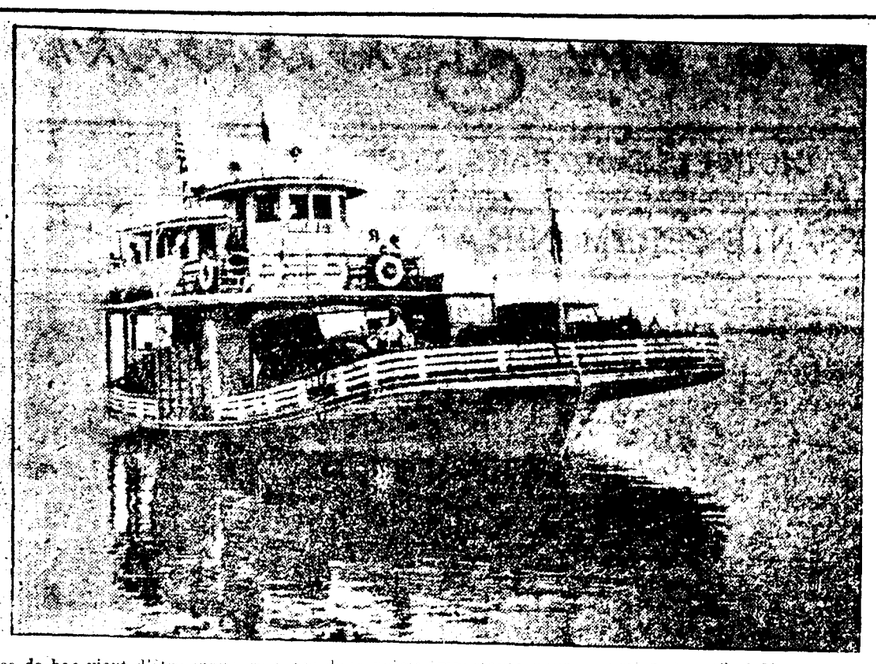

Un service de bac vient d'être inaugaré entre deux points importants pour excursionistes, Chef Menteur et Pearlington, rendezvous d'un grand nombre de pêcheurs pendant l'été. Le petit transport "Leta" fait le service régulièrement. Il appartient au Capitaine Abner Hursey. Capitaine Henry Guitterez en est le pilote. Une excursion sur ce bateau est le plus agréable.

Le Culte des Morts

Le culte des morts est aussi vieux que le monde. Dans tous les temps et chez tous les peuples, les soldats tombés pour la défense de la patrie ont été honorés. Pendant qu'à Rome, devenu la capitale du monde, on faisait des réceptions triomphales aux héros qui y revenaient couverts des lauriers de la victoire, on n'oubliait pas les morts. Bien au contraire, on en faisait des dieux.

Les Grecs chantaient, eux aussi, les mérites de leurs soldats et considéraient avec émotion leurs dépouilles mortelles. Ils les mettaient si haut dans leur estime qu'il faisaient naître chez tous le désir de les imiter.

Le christianisme qui, comme la grâce, ne détruit pas ce qui est naturel, mais l'agrandit en le surnaturalisant, ne devait pas tenir une autre opinion au sujet du soldat. Pour nous donc, le soldat, c'est un héros grand de toute la grandeur de son dévouement, de son abnégation, de sa générosité, une victime immolée pour le salut de la patrie.

C'est pour perpétuer le souvenir des gloires militaires et civiques de ce pays que cette belle fête, appelée le "Memorial Day" a été décrétée. En ce jour du 30 mai, le peuple américain se rend dans les cimetières où reposent les corps de ses morts et surtout des vaillants soldats tombés pendant la guerre de Sécession et leurs camarades de toutes les guerres, morts pour la défense de la patrie.

Nous, Américains de langue française, nous ne sommes point indifférents ni apathiques aux nobles sentiments qu'éveille en nous cette fête. C'est aussi nos aïeux que nous honorons en ce jour. Dans les combats pour la défense des droits, pour l'indépendance des colonies, au temps de Washington aussi bien qu'au temps de la rébellion pour soutenir et défendre l'unité des Etats-Unis, il y avait des nôtres qui bataillaient aux côtés des milices du pays comme il y en a eu dans la guerre hispano-américaine et sur les champs de bataille de la France.

Il n'est pas sans à propos de rappeler, aux approches de cette fête du souvenir, que le pays dans lequel nous sommes heureux de vivre, a été conquis à la liberté par les soldats de Lafayette et de Rochambeau. Leur concours fut si précieux à la république naissante que Washington s'écriait un jour, tout ému par les sentiments de reconnaissance qui l'animaient: "Sans l'armée et la marine françaises, notre cause était irrémédiablement perdue."

La fête du "Memorial Day" ne nous est donc pas étrangère; nous pouvons nous y associer et évoquer le souvenir de ces valeureux soldats qui, parlant notre langue et pratiquant notre foi, ont teint de leur sang le drapeau étoilé.

Nous conseillons à tous les dignitaires de nos conseils de ne pas laisser inapperçue la fête du 30 mai. Chaque conseil devrait se faire un devoir d'aller visiter le cimetière où reposent les confrères défunts, en particulier les cinquante-huit membres militaires que nous a pris la grande guerre.

Honorons nos morts dans nos prières—"honorer ses morts, c'est s'honorer soi-même," a dit quelqu'un—et implorons sur eux la miséricorde divine. Chérissons la mémoire de ceux qui nous ont devancés dans le séjour où les séparations ne sont plus à craindre et où l'union est éternelle.

L'EMPRUNT FORCE ALLEMAND S'EFFONDRE A LA BOURSE

Berlin.—L'Emprunt forcé allemand, qui fut introduit en Bourse à 60% de sa valeur nominale, n'a cesse de s'incrire en recul.

Dans une récente séance, la baisse s'est encore accentuée de 6%. De ce fait, le dernier cours représente moins de 25% de la valeur nominale.

L'Armée du Salut publie quatre-vingt-onze périodiques en quarante-huit langues.

L'Art de Recevoir les Cadeaux

Une institutrice psychologique française vient d'ajouter au programme de la classe qui lui était confiée un chapitre assez inattendu. Ayant à faire l'éducation de fillettes de douze à quatorze ans, elle a prétendu les initier à un art difficile dont les principes n'avaient pas été codifiés jusqu'ici: l'art de recevoir un cadeau. Si, en effet, la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne, la science de recevoir a bien son importance et n'est certes pas à la portée du premier venu.

Cette éducatrice avisée détailla toutes les nuances de ce sentiment délicat. Un cadeau doit être reçu avec une joie mêlée d'étonnement. C'est une première difficulté. Il faut doser avec soin ces deux réflexes. Trop d'étonnement friserait l'impertinence, trop peu constituerait une indélicatesse. Lorsque vous tenez dans les mains l'objet mystérieux,—car il est bon, pour augmenter le plaisir du donateur, de ne pas avoir l'air de deviner instantanément le contenu d'un paquet soigneusement ficelé,—il s'agit de le dégagner de ses langes. Et il y a la manière. Cette opération doit être accomplie avec un empressement qui traduit la vivacité de votre plaisir, mais on doit éviter une précipitation qui trahirait une curiosité trop avide.

Le présent apparait à vos yeux ravis. Jusqu'ici, la tâche a été relativement aisée. Car vous n'avez employé que des gestes. L'art de recevoir, comme le cinéma, n'était pas autre chose qu'un art muet. Il s'agit maintenant d'ouvrir la bouche, d'émettre des sons articulés, de faire entendre des onomatopées offrant toutes les apparences de la spontanéité, mais qui doivent être cependant calculées avec soin et choisies avec tact. La gamme des "ah!" et des "oh!" doit être modulée avec un sens raffiné de la mélodie et du rythme. Elle doit être ponctuée d'épithètes qui ne seront ni trop courantes, ni trop recherchées, pour éviter le double danger de la banalité et de la prétention. Joli! Charmant! Délicieux! Ravissant! sont les premiers adjectifs qui doivent venir naturellement sur les lèvres.

Puis, vous les précisez comme si votre impression première, trop brutale, s'affilait et s'aiguisait par degrés. Vous détaillez les mérites exceptionnels du cadeau; vous en exprimez les qualités les plus subtiles et les plus rares. Vous vous empressèz de les proclamer en montrant à quel point elles répondent à vos désirs les plus secrets: "Rien ne pouvait m'être plus sensible... C'est précisément ce que je désirais... Et moi qui justement...," etc. Et vous dévoilez votre caractère, vous analysez votre sensibilité, comme si le donateur avait eu le mérite supplémentaire d'être un devin capable de lire dans votre âme à livre ouvert. Lui décerner ainsi un brevet de fin psychologue est une forme assez délicate de la gratitude.

Si le cadeau fait appel à des instinets peu honorables, tels que la gourmandise par exemple, le problème devient angoissant. Faut-il ouvrir immédiatement le sac de bonbons? Ce serait avouer une avidité inélégance et un goût immodéré pour les friandises. Faut-il, d'un air détaché, le déposer intact sur un guéridon voisin? Ne risque-t-on pas, en agissant de la sorte, de montrer une indifférence blessante pour le généreux visiteur? Avouez que c'est là un cas de conscience bien douloureux pour une fillette.

L'ingénieuse institutrice, poursuivant sa leçon de civilité puérile et honnête, apprend encore à ses disciples l'art, redoutable entre tous, d'écrire des lettres de remerciements lorsque le cadeau leur parvient par l'intermédiaire de l'administration des P. T. T., ce qui rend inutilisable la technique savante dont nous venons d'exposer les éléments essentiels.

L'Alcool et l'Islam

Les mauvais exemples seraient-ils à ce point contagieux? Après les Etats-Unis, voici la Turquie qui est en train de devenir "sèche." Les causes qui ont provoqué cette décision sont assurément très différentes dans les deux pays; les conditions, le milieu dans lequel elle doit être appliquée sont plus différents encore. Mais le résultat est le même, et c'est un résultat dont la France en particulier n'a pas de quoi se réjouir.

"Quel mal, dira-t-on, y a-t-il à ce que des musulmans s'interdisent, par la loi civile, de boire de l'alcool désormais, puisque la loi religieuse, dans l'ensemble assez régulièrement obéie, le leur défendait déjà? La situation ne reste-t-elle pas aujourd'hui exactement ce qu'elle était hier?"

La raison serait excellente s'il n'y avait effectivement en Turquie que des musulmans. Mais il y a beaucoup de chrétiens, grecs, arméniens, etc., sans parler des Européens. Il se trouve que le commerce, l'industrie, la banque, en un mot les principaux éléments de la richesse, sont entre leurs mains. Si la Turquie, au point de vue économique, représente quelque valeur, c'est à eux surtout qu'elle le doit. En face de Stamboul, la ville turque, se dressent Galata et Péra, villes chrétiennes. Si la nouvelle mesure ne dérange aucunement celle-là, elle va, par contre, tout le fait supposer, gêner considérablement celles-ci. Accordera-t-on aux chretiens quelques dérogations, ou, comme c'est probable, prétendra-t-on ,en dépit qu'ils en aient, les soumettre à la contrainte commune?

En Amérique, où le peuple a professé, de tout temps, le respect de la loi, la prohibition est en soi difficile, sinon impossible à appliquer. Les avis sont unanimes à cet égard. L'armée des "bootleggers" se fait de jour en jour plus nombreuse. Contre leurs troupes serrées, contre les stratagèmes, les ruses dont elles se servent, la police, bien que les autorités en aient, à coups de millions, décuplé les effectifs, s'avère de plus en plus impuissante. Tout le monde, riche ou pauvre, consomme de l'alcool clandestin.

Mais que sera-ce donc en Turquie, où les moyens de contrôle et de surveillance sont forcément plus rudimentaires, où le "bakschich" est, depuis des siècles, entré dans les mœurs? Quelle prime formidable à la fraude! Soyez sûrs que quiconque aura envie de déboucher une bouteille ne sera guère arrêté par l'interdiction. Il lui suffira d'y mettre le prix.

Ce qui arrivera nécessairement en Turquie, beaucoup plus encore qu'en Amérique, c'est que le commerce honnête, celui qui s'exerce au grand jour, se verra dépouillé de ses affaires et de ses bénéfices, au profit des mercantis et des trafiquants. Comme en Amérique également, les excellents vins de France céderont la place aux alcools, plus faciles à dissimuler, parce que d'un volume plus réduit, plus faciles surtout à contrefaire et à truquer.

Ce sera, sans nul doute, un des résultats les plus clairs de la nouvelle législation. Quand on prétend forcer la nature, celle-ci, d'une manière ou d'une autre, prend toujours plus ou moins sa revanche.

Et l'on peut constater d'autre part en cette occurrence une nouvelle et grave atteinte aux libertés individuelles qui sont ainsi, un peu partout, menacées et traquées. On voit l'état empiéter sur des domaines qui avaient été jusqu'à présent considérés comme intangibles, se mêler, comme si ses autres fonctions ne lui suffisaient pas, de réglementer le manger et le boire. A quand quelque nouvel empiètement?—R. L. dans "Le Temps."

On compte 36,000 acres de terre à Hawaii entièrement plantés en ananas. On compte que dans cinq ans ce nombre aura plus que doublé.

Les Diocesaines

Nous touchons au grand acte de la pacification religieuse qu'a préparé le président de la République depuis le début de la législation actuelle, qu'a voulu la majorité de la Chambre du Bloc national et qu'attendaient avec impatience une grande partie du clergé catholique et de ses fidèles: l'Eglise catholique accepte de se soumettre à la loi de Séparation de 1905, qu'elle avait d'abord considérée comme une violation de sa constitution et de ses droits.

Quand le parti radical au pouvoir, dans les quinze années qui précédèrent la guerre, apliquant sa politique de combat contre le catholicisme, déclara que le Concordat de 1801 était dénoncé, il ne pouvait tout de même être question d'interdire le catholicisme en France. Il fallut donc trouver un régime légal pour l'Eglise. On imagine d'inviter les catholiques à constituer dans tout le pays des associations cultuelles dans le cadre des anciennes paroisses et d'élire par paroisse un conseil d'administration qui à la manière des anciens conseils de fabrique, administrerait les biens de l'association, paierait le curé et le service du culte, et rassemblerait les ressources financières que la loi autorisait ces associations à réunir. Les associations cultuelles devaient recevoir les biens appartenant à l'Eglise dans leur ressort, saufs ceux qui seraient réclamés par les héritiers des anciens donateurs, à la condition toutefois de se constituer dans le délai d'un an; faute de se constituer dans ce délai, les biens qui devaient leur être dévolus seraient attribués à des personnes morales telles que l'assistance publique, les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux ou autres fondations de cet ordre.

Des associations cultuelles furent formées aussitôt par les protestants et les juifs, dont les église étaient déjà organisées un peu sur ce patron.

Mais l'Eglise catholique refusa de constituer ces cultuelles. Elle refusa d'abord, parce qu'elle n'était pas naïve au point d'ignorer que c'était à elle qu'en voulait le parti radical régnant, les églises protestantes et juives constituant en France des minorités religieuses négligeables qui, pour diverses raisons étaient restées en marge de la bataille entre le parti républicain et l'Eglise, quand elle ne marchaient pas à fond avec le parti républicain contre l'Eglise catholique, leur ennemie séculaire. Mais surtout, les catholiques français refusèrent de se constituer en cultuelles, parce que contrairement aux Eglises protestantes et juives, qui reposent sur le principe électif et qui, par tradition et pour des raisons historiques sont d'esprit républicain, l'Eglise catholique a une organisation d'esprit monarchique et autoritaire. A une Eglise dont toute l'autorité spirituelle est concentrée dans des évêques nommés par le pape, les associations cultuelles semblaient autant de petits Soviets—comme on dirait aujourd'hui—calqué sur le modèle des églises protestantes et qui pourraient se transformer en machines de guerre contre l'autorité des évêques et du pape. Les chefs de l'Eglise catholique voyaient déjà les libres penseurs s'insinuant dans les associations cultuelles, y obtenat la majorité et y soutenant des prêtres schismatiques contre leur évêque.

Leurs craintes ne se sont pas réalisées. Dans les quelques cas où des prêtres prétendirent fonder des cultuelles catholiques et s'adressèrent aux tribunaux pour leur faire livrer l'église paroissiale de leur village où l'évêque envoyait un prêtre nommé par lui: la jurisprudence de la Cour de Cassation décida que la première condition pour qu'un prêtre pût desservir une association cultuelle catholique c'est qu'il fût en communion avec son évêque.

Cette jurisprudence respectueuse de la constitution et de la hiérarchie catholique, qui était d'ailleurs conforme à l'esprit dans lequel des hommes comme Briand et Jaurès avaient fait voter la loi de Séparation, a été le pont qui a permis la reprise de l'examen de la question du statut de l'Eglise par le gouvernement de la République et par la papauté.

L'union sacrée née de la guerre a créé l'atmosphère qui a facilité les pourparlers. Les élections du 16 novembre une majorité nationale, décidée à faire la pacification religieuse et qui ont permis d'envoyer Millerand a la présidence du Conseil d'abord, à la présidence de la République ensuite, devaient entraîner rapidement le rétablissement de l'ambassade au Vatican. L'ambassadeur de la République, M. Jonnart et le pape actuel ont trouvé la formule qui concilie tant bien que mal les grands intérêts en jeu: les associations cultuelles, au lieu de s'établir dans le cadre des paroisses, deviennent de vastes associations diocésaines qui se constitueront autour de l'évêque, à raison d'une seule diocésaine par diocèse. Toute crainte de voir saper la hiérarchie catholique se trouve dissipée. Un Conseil de trois jurisconsultes a levé tous les scrupules juridiques du président Poincaré en déclarant cette organisation des Diocésaines conforme à l'esprit et à la lettre de la loi de Séparation.

C'est un premier pas, un grand pas de fait dans la voie de la pacification religieuse, surtout si le gouvernement et la majorité parlementaire savent éviter de commettre la petite mufflerie qu'on leur conseille!—Gustave Hervé.

L'Art et le Nu

Le nu, dans les arts plastiques, ne justifie plus l'indignation. Exaltant le genre de beauté dont nous sommes le plus fiers: la beauté humaine, il est une des plus généreuses sources d'enthousiasme pour les artistes, et à peine des éphèbes désireux de devenir des peintres ou des sculpteurs en renom sont-ils entrés à l'Ecole des Beaux-Arts que l'Etat paie des jeunes femmes pour se dévêtir devant eux.

Au théâtre, pourtant, il n'en va pas de même. La justice s'est émue et poursuit des directeurs de music-halls. Sans doute, ces impresarii ont-ils abusé. Dans les pièces qu'ils ont mises à la scène, ils eurent une tendance fâcheuse à suppléer à l'indigence des dialogues, à la pauvreté de la musique par les richesses secrètes de leurs pensionnaires dont ils firent étalage avec ostentation.

Ils ont renoué, ainsi, une tradition bien vieille. "Le théâtre, au quinzième siècle, utilise le nu comme un des moyens scéniques le plus facile et le moins coûteux pour donner au spectacle plus d'attrait et de saveur."

Cette remarque est extraite d'un intéressant volume sur "le Nu au théâtre" que publièrent, il y a quelques années, les docteurs L. Nass et G.-J. Witkowski.

Ces auteurs érudits ont fait, dans leur ouvrage, bien d'autres remarques aussi précises. Ils ne manquent pas d'évoquer la célèbre entrée de Charles-Quint à Anvers, qui était aussi du théâtre, et même du théâtre populaire, et durant laquelle l'illustre Empereur fut entouré d'un cortège de jeunes filles complètement dévêtues.

Ils rappellent les spectacles plus que scabreux que donnaient, sous Henri III, les fameux Gélosi, et, dans des temps plus proches, aux fêtes données à Vaux au jeune Louis XIV par Fouquet, l'exhibition, au cours d'un prologue, ajouté par Pellisson, aux "Fâcheux," de Mlle Béjart, en naïade, à peine vêtue de quelques roseaux.

Cette apparition eut un succès immense. On en parle longtemps dans les ruelles des grandes dames et dans l'antichambre royale. La tradition veut que cette Mlle Béjart fût Madeleine, qui avait à ce moment-là quarante-trois ans sonnés.

Arsène Houssaye, qui fit, d'après une sanguine de Sébastien Bourdon, un dessin de cette belle naïade, émit l'avis que la beauté dont il esquissait le contour était plutôt celle d'Armande, la future femme de Molière, laquelle n'était âgée, lors des fêtes de Vaux, que de 18 printemps.

Mais Madeleine ou Armande, la naïade était nue. Sa vue ne causa, dans l'assistance, aucun scandale. Ce n'est que bien plus tard, au dix-huitième siècle, que le nu fut proscrit au théâtre et le caleçon imposé aux danseuses.

"A cette époque de mœurs faciles, écrivent les docteurs Nass et Witkowski, la police semble vouloir refréner la licence scénique."

Serions-nous, par analogue, à l'heure où j'écris ces lignes, à une époque de mœurs faciles?

La Révolution, on le sait, le Directoire et l'Empire furent, sous le rapport du nu, exempts de préjugés.

Sous la Restauration, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld marqua, dans son passage aux Beaux-Arts, l'apogée de la réaction.

Il y eut, depuis, des hauts et des bas. Pour le moment, nous sommes au plus bas. Sans doute, la décence prendra-t-elle une prochaine revanche?

Le livre des docteurs Nass et Witkowski s'arrête bien avant les temps contemporains. Mais s'il vous semble suggestif, ne le demandez pas à votre libraire.

S'étant trop exclusivement, sans doute, occupé de la beauté des actrices, il a disparu, épuisé.—Téocalli.

MOUSTAPHA KEMAL DECORE

Constantinople.—La faculté des lettres de l'université de Stamboul a récemment décerné à Moustapha Kemal pacha le titre de professeur honoraire. Le Journal d'Orient, le grand quotidien français de Constantinople, publie à ce sujet les intéressants renseignements suivants:

Le conseil des professeurs a fait préparer le diplôme d'honneur qui sera expédié à Angora par un courrier spécial. Il a été calligraphié par les meilleurs artisans de Constantinople. Il est renfermé dans un étui en maroquin rouge filigrane d'or du plus bel effet. Voici en quels termes le diplôme est rédigé:

"Dans la séance du 19 septembre 1922, le conseil des professeurs de la Faculté des Lettres de l'Université de Stamboul a décidé à l'unanimité de conférer au généralissime Ghazi Moustapha Kemal pacha, le grand héros de la lutte nationale, le fondateur du nouvel état, le titre de professeur honoraire de la faculté des Lettres de l'Université, en reconnaissance de ses efforts historiques pour consolider l'indépedance du peuple et la culture turque et assurer la délivrance des peuples musulmans."

2,650,000 ISRAELITES EN 42 ANS

Le Docteur Kahn, à la conférence des dames juives qui vient de se tenir à Vienne a déclaré que de 1881 à 1922, 2,650,000 Juifs ont émigré aux Etats-Unis venant de l'Europe Occidentale